

AGRICULTURE

Données de cadrage

Les hommes en 1995

- **75 200 actifs agricoles⁽¹⁾** soit 5 % du total français ;
- **52 500 UTA⁽²⁾** soit 5,6 % du total national ;
- environ 10 % des emplois de la région sont agricoles⁽³⁾ ; soit 2 fois plus que la moyenne nationale.

La part des chefs d'exploitation de plus de 45 ans est de 63 %. Ces chefs d'exploitation disposent de la moitié de la SAU⁽⁴⁾ régionale, soit près de 900 000 ha.

Principales livraisons en 1995⁽⁵⁾

Les livraisons totales atteignent 13 887 MF, dont les deux tiers sont composés de :

- **alcools et vins (20,7 %)** ;
- **céréales (19,6 %)** ;
- **gros bovins, veaux (15 %)** ;
- **lait de vache (10,6 %)**.

Exploitations agricoles en 1995

Poitou-Charentes compte environ 38 500 exploitations agricoles⁽⁶⁾, soit 5,2 % du total national. Environ 63 % d'entre elles sont exploitées à temps plein.

Localisation des exploitations et SAU moyenne :

- 29 % en Charente-Maritime ; SAU moyenne égale à 42 ha ;
- 26 % en Deux-Sèvres ; SAU moyenne égale à 45 ha ;
- 25 % en Charente ; SAU moyenne égale à 39 ha ;
- 20 % dans la Vienne ; SAU moyenne égale à 64 ha.

La SAU régionale totalise près de 1,8 million d'hectares (près de 70 % du territoire régional) plaçant Poitou-Charentes au 4^e rang des régions françaises.

Productions caractéristiques régionales

- **Les vignobles à cognac** représentent 80 % de la superficie du vignoble régional et 83 % de la production régionale de vin.
- **Le tournesol** donne au Poitou-Charentes la **1^{re} place des régions productrices** avec environ 25 % de la production française.
- **La filière caprine** : la région est la **1^{re} productrice de lait de chèvre** de France (un troupeau de 248 500 chèvres soit un tiers du cheptel français) et assure **60 % des livraisons nationales**.
- **La filière ovine** dont l'agneau a obtenu le Label rouge est une filière permettant à la région de se situer au **2^e rang des régions productrices**.
- **Le melon** : Poitou-Charentes produit environ 550 000 q, soit près de 20 % de la production nationale et détient ainsi le **3^e rang français**, place confortée par la démarche qualité entreprise par les producteurs (Label rouge et certification IGP, indication géographique de provenance).
- **La filière cunicole** : Poitou-Charentes, **3^e région productrice**, est la **1^{re} région d'abattage de lapin de chair** (32 % des lapins abattus en France) ; elle possède les 3 plus grandes unités nationales d'abattage de lapins.
- **La filière bois** : Poitou-Charentes se place au **1^{er} rang des régions françaises productrices de contre-plaqué**. La Rochelle-La Pallice est le **1^{er} port européen pour l'importation de grumes tropicales**.
- **Le bégonia** offre à Rochefort la place de **capitale mondiale du bégonia** et permet l'essor de tout un pôle de recherche et développement horticole.

⁽¹⁾ selon AGRESTE, *L'annuaire 1995*, les personnes occupées peuvent appartenir à 4 catégories : chefs d'exploitation et coexploitants ; conjoints non exploitants ; autres membres de la famille et salariés permanents. Elles peuvent travailler sur l'exploitation à temps plein ou à temps partiel, en tant qu'activité principale ou secondaire.

⁽²⁾ unité de travail annuel, équivalent au travail d'une personne occupée à temps complet pendant une année.

⁽³⁾ selon les estimations de l'INSEE au 31/12/94.

⁽⁴⁾ surface agricole utilisée : la surface agricole utilisée est constituée de l'ensemble des terres de l'exploitation vouées à la production agricole, c'est-à-dire les terres labourables, les surfaces toujours en herbe, les sols de cultures permanentes, les jachères et les jardins familiaux ; elle n'inclut pas les bâtiments, les cours, les landes, les friches non productives, les surfaces boisées et autres territoires non agricoles.

⁽⁵⁾ données provisoires du Service régional de statistique agricole (hors TVA).

⁽⁶⁾ enquête structure du SCEES, Service central des enquêtes et études statistiques du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

AGRICULTURE

L'agriculture picto-charentaise

Poitou-Charentes bénéficie d'une grande diversité de sols et de climats permettant une utilisation diversifiée de l'espace agricole, occupé majoritairement par les grandes cultures. Les exigences économiques nationales et internationales, notamment la politique agricole commune (PAC), amènent les agriculteurs à adapter, sans cesse, leur outil de production pour en assurer la viabilité.

Hommes et structures de production

Poitou-Charentes reste une région marquée par sa ruralité et son activité agricole malgré les tendances à la baisse de nombreux indicateurs.

- **La population active agricole diminue** de 31 % entre 1988 et 1995, passant de 109 068 à 75 170 actifs. Cette baisse est visible dans toutes les catégories d'actifs agricoles, à l'exception des salariés occasionnels. Par contre, elle touche particulièrement les chefs d'exploitation. Ils partent en retraite ou adhèrent au programme de pré-retraite⁽¹⁾. Les terres libérées vont essentiellement à l'agrandissement d'exploitations en place et non à l'installation d'agriculteurs.
- **Le nombre d'exploitations régionales décroît** de 31 % entre 1988 et 1995 passant de 56 000 à 38 500, tandis que la SAU moyenne des exploitations agricoles passe de 32 à 46 ha. Ce mouvement d'agrandissement des exploitations, avéré aussi bien à l'échelle départementale que nationale est surtout vérifié dans les exploitations de plus de 100 ha qui voient leur nombre doubler. Cette catégorie représente seulement 10 % des exploitations mais dispose de 40 % de la SAU.
- **L'intensité du travail s'est maintenue** à 1,4 UTA par exploitation grâce, d'une part, à la mécanisation, la rationalisation et la modernisation des techniques d'exploitation et, d'autre part, aux baisses conjointes des effectifs d'exploitations et d'actifs agricoles entre 1988 et 1995.
- **Les installations**, dont la moitié est sous forme de GAEC⁽²⁾ sont en baisse constante depuis 1990 (707 en 1990 et 290 en 1995). Elles ne compensent pas les cessations d'activité. Face à cela, les décideurs ont mis en place à différentes échelles des « Chartes à l'installation », pour inciter les jeunes à s'installer. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de maintenir en place des actifs du monde rural et

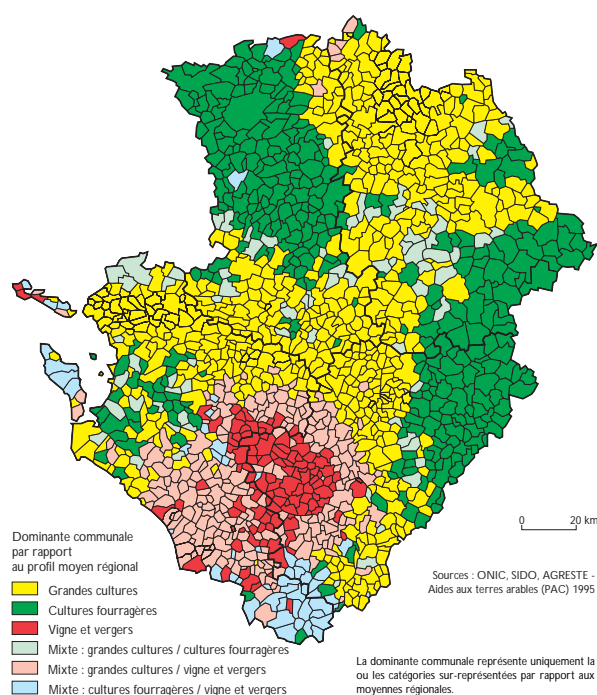
agricole pour assurer la gestion et l'animation de ces espaces, sur le plan social et économique.

Productions agricoles en 1995

Grandes cultures : céréales, oléagineux et protéagineux

La surface cultivée en céréales atteint en 1995, 602 130 ha. Elle couvre 33 % de la SAU régionale et représente 19,6 % de la valeur des livraisons agricoles totales (2 700 MF), mais est en diminution par rapport à 1989 (-12,7 %). Poitou-Charentes avec 7 % de la surface céréalière nationale est la 4^e région française derrière Centre, Midi-Pyrénées et Champagne-Ardenne. La récolte de céréales livrées de 1994 atteint environ 3,5 Mq, soit une augmentation de 11,5 % par rapport à la récolte de 1989.

Utilisation du sol en 1995



- **Le blé** (tendre et dur) occupe 53 % de la surface céréalière régionale. **Le maïs-grain** occupe 30 % de la surface céréalière et représente 39 % de la production céréalière. En 1995, sur les 179 000 ha de maïs-grain cultivé, 107 000 ont été irrigués au moins une fois, soit près de 70 % de la surface irriguée régionale totale.

⁽¹⁾ cette mesure, prise en 1992, est destinée aux agriculteurs de plus de 55 ans, justifiant de 15 ans d'activité agricole en tant que chef d'exploitation.

⁽²⁾ GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun

AGRICULTURE

Les installations portuaires, notamment celle de La Rochelle-Pallice dotée de matériel de stockage et de manutention et spécialement équipée pour recevoir des navires de grand tirant d'eau (jusqu'à 14 m), sont le lieu d'exportation-expédition d'une grande partie des céréales produites en Poitou-Charentes.

- **Les oléagineux** occupent 16 % de la SAU régionale et représentent 6,7 % de la valeur des livraisons agricoles totales en 1995 (930 MF). Les surfaces en **colza et tournesol** totalisent respectivement 53 900 et 231 200 ha. Les surfaces ensemencées en tournesol, après une forte croissance dans les années 1970-1980, ont tendance à décroître légèrement depuis 1988. La production de tournesol atteint, en 1995, 4,4 Mq soit 23 % de la production française.
- Globalement en hausse depuis 1988, les surfaces **de pois** atteignent 28 800 ha en 1995. Mais par rapport à 1994, la production enregistre une baisse de 11 %, consécutive à une diminution des surfaces ensemencées et à des rendements médiocres.

La vigne

Le vignoble des Charentes participe à la renommée de la région Poitou-Charentes : **le Cognac** représente environ 35 % des exportations et expéditions régionales, en 1995, soit 342 220 hl. A l'heure actuelle, le marché du cognac connaît une certaine crise. En effet, les ventes restent trop limitées par rapport aux stocks emmagasinés. Même si le vieillissement est un gage de produit de qualité, les producteurs doivent veiller à rechercher de nouveaux débouchés capables d'absorber des stocks équivalents, en 1995, à plus de 7 années de vente.

Les 80 100 ha de vigne à Cognac en production constituent environ 86 % de la surface en vigne en production de la région Poitou-Charentes (90 500 ha). La campagne de distillation de Cognac 1995-1996 s'élève à environ 570 000 hl. **Les autres vignobles** sont composés de vignobles AOC Saumur du nord Deux-Sèvres et du nord Vienne, VDQS du Haut-Poitou, vignobles de pays charentais et vignobles pour pineau.

Le pineau des Charentes est également une production (124 000 hl) dont la renommée s'étend au-delà des frontières françaises avec près d'un quart de la production qui est exportée. Actuellement la production de pineau est en progression.

La production laitière (vache et chèvre)

En 1995, les livraisons **de lait de vache** ont atteint 7,5 Mhl, soit 3,1 % des volumes nationaux. La production laitière représente 11 % de la production agricole finale (PAF) régionale. Près de 2 vaches sur 5 appartiennent à des exploitations des Deux-Sèvres. Le nombre d'élevages s'est réduit

mais leur taille s'est accrue et la qualité laitière des vaches est privilégiée. Ainsi, la livraison moyenne de lait par exploitation passe de 47 hl en 1983 à 1 700 hl en 1995. La mise en place des quotas laitiers en 1984 a considérablement modifié la structure de cette filière. La région ne compte plus que quelques 4 900 exploitations productrices de lait de vache en 1995, soit une baisse de 75 % en 10 ans. De même, le nombre de vaches laitières a diminué de moitié pour atteindre en 1996, 134 500 têtes, soit 2,9 % du cheptel national. Depuis 1990, les livraisons régionales de lait de vache sont inférieures aux quotas que les livreurs sont autorisés à produire, néanmoins le taux de sous-réalisation tend à diminuer depuis les 2 dernières campagnes. En aval, la restructuration des établissements collecteurs est importante. Les deux principaux groupes, GLAC-Lescure et Poitouaine-Eurial assurent 80 % de la collecte régionale.

Première région caprine européenne, Poitou-Charentes compte 248 500 chèvres laitières et 86 600 chevrettes destinées au renouvellement. Environ 1,5 Mhl de lait sont livrés à l'industrie en 1995, soit près de 60 % de la collecte nationale. Les 29 000 t de fromages produits dans les laiteries picto-charentaises représentent 75 % du fromage de chèvre industriel français. La filière est actuellement confrontée à un risque de crise de surproduction. Aussi, pour éviter les importantes fluctuations de production constatées jusqu'ici, la profession a mis en place un système permanent de maîtrise.

La viande bovine

En 1995, 218 000 vaches allaitantes (près de 50 % sont en Deux-Sèvres) et 134 000 vaches laitières sont recensées en Poitou-Charentes. La production de viande bovine atteint 76 600 t en 1995, soit 5 % de la production française. Elle constitue 15 % de la PAF régionale. Poitou-Charentes est la 3^e région d'abattage de gros bovins avec 112 000 t. Secouée par la crise dite de la « vache folle », l'année 1996 est une année difficile pour les éleveurs de cette filière.

La production ovine

La production ovine est principalement localisée en Gâtine, dans le Montmorillonnais et dans le Confolentais. Le cheptel en baisse constante depuis 1988, passe de 936 500 brebis mères à 747 000 en 1995. Les volumes produits s'élèvent à environ 21 000 t et sont supérieurs aux abattages qui atteignent 17 200 t. Depuis 1980, des groupements de producteurs s'associent pour faire reconnaître les agneaux nés, élevés et abattus en Centre-Ouest ou en Poitou-Charentes. Cette recherche de qualité est un moyen de faire face à l'entrée d'agneaux britanniques, irlandais et néo-zélandais qui arrivent sur le territoire national à des prix compétitifs (coûts de production plus faibles).

AGRICULTURE

La production porcine

Localisé majoritairement en Deux-Sèvres, le troupeau porcin compte 308 000 têtes dont près de 25 000 truies mères. Avec 2,5 % du cheptel national, Poitou-Charentes se situe au 8^e rang des régions françaises. La filière porcine mise à la fois sur l'amélioration des structures d'abattage, dont les capacités sont deux fois supérieures à la production et sur la densité faible de ces élevages autorisant le développement de la production.

La cuniculture

Fort de ces 164 000 mères lapines, Poitou-Charentes compte plus de 8 % du cheptel national, plaçant ainsi Poitou-Charentes au 3^e rang des régions productrices de lapins de chair, derrière les Pays de la Loire et la Bretagne. La produc-

tion représente 50 % des volumes abattus en Poitou-Charentes, 1^{re} région d'abattage de lapin de chair. Lœul et Piriou, le leader européen de l'abattage de lapins, est installé dans la région sur deux sites à Thouars et Lignol.

Les fruits et légumes

En 1995, 549 000 q de melons sont produits en Poitou-Charentes, soit 20 % de la production nationale, plaçant la région au 3^e rang national. Le melon commercialisé et labellisé provient surtout du nord de la région Poitou-Charentes. D'autres légumes sont produits mais concernent des quantités négligeables à l'échelle de la France : l'asperge (environ 15 000 q produits majoritairement dans la Vienne), le poireau (98 000 q environ), la pomme de terre, le haricot vert, la tomate et l'oignon de couleur.

AGRICULTURE

Un secteur en mutation

Réglementation

Les incidences de **la réforme de la PAC** (dès 1992) sur l'agriculture sont multiples : développement de la jachère, modification de certaines pratiques culturales, accélération du processus d'agrandissement des surfaces agricoles, apparition de cultures à destination non-alimentaire (élaboration de biocarburants, solvants, cosmétologie...).

Qualité

L'appartenance à la communauté européenne et les différents accords signés entre les divers partenaires internationaux imposent aux agriculteurs, s'ils souhaitent être compétitifs, d'offrir des produits reconnus par l'ensemble des consommateurs. **Le label, l'appellation** ou encore **la certification** se présentent comme l'assurance d'un produit de qualité, dont l'origine est garantie et participent à la renommée de la région Poitou-Charentes.

- AOC (Cognac, Pineau des Charentes, Chabichou du Poitou, Beurre Charentes-Poitou) ;
- label (Melon « miel et soleil », Agneau fermier du Centre-Ouest « Le Diamandin », Viande de bœuf « Fine Fleur Parthenaise ») ;
- certificat de conformité (Melon du Haut-Poitou, Porc de la Frairie, Bœuf saveur Poitou-Charentes) ;
- VDQS (Vin du Haut-Poitou, Vin du Thouarsais).

Recherche et développement

L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) est implanté en Poitou-Charentes sur 3 sites, il développe les pôles de recherche suivants :

- en Charente-Maritime :
 - à Saint-Laurent-de-la-Prée (17) : agronomie des zones humides et des zones difficiles ;
 - au Magneraud : productions animales (porc, lapin, volailles et escargot), productions végétales (lutte biologique), environnement physique et agronomie (cartographie pédologique), informatique, GIP-GEVES⁽¹⁾ ;
- dans la Vienne :
 - à Lusignan-Rouillé : amélioration des plantes fourragères, écophysiologie des plantes fourragères, zoologie, reproduction porcine et caprine, sélection porcine, informatique.

Le dispositif de transfert de technologie est relativement développé à partir de :

- CRITT industries agro-alimentaires (La Rochelle) ;
- CRITT horticole (Rochefort) ;

⁽¹⁾ GIP-GEVES : Groupement d'intérêt public- Groupe d'étude et de contrôle des variétés et semences.

- CRT INNOV'IA (La Rochelle) spécialisé dans les poudres et additifs ;
- la plate-forme d'expérimentation VALAGRO (Poitiers) dont la vocation est essentiellement dirigée vers la mise en valeur industrielle des plantes à fibre, sous-produits du bois et des oléoprotéagineux.

Environnement

Deux thèmes liés à l'agriculture et à l'environnement préoccupent agriculteurs, écologistes, décideurs... :

- **les nitrates** : des actions de prévention accompagnées de travaux de recherche et d'expérimentation sont menées concernant les sols auxquels de fortes doses de nitrates ont été apportées (les principales zones sont Saintonge, bocage des Deux-Sèvres, bassin de la Charente, nord de Poitou-Charentes). Les risques de lessivage de ces sols peuvent s'y révéler importants.
- **l'eau** : il s'agit ici de rationaliser les prélèvements en eau compte tenu des éventuels conflits d'usages entre les agriculteurs irrigants et les autres usagers. En effet, le poids de l'irrigation est important en Poitou-Charentes ; la région se situe au 3^e rang national pour la superficie irriguée. Repenser les pratiques en matière d'irrigation devient une priorité afin de préserver ces ressources aussi bien souterraines que de surface. Des efforts sont notamment entrepris sur le Clain et la Sèvre Niortaise et certaines pratiques seront réexaminées dans le cadre des SAGE.

D'autres domaines d'action retiennent l'attention : la préservation des zones humides, la gestion des emballages plastiques des produits phytosanitaires, le programme de maîtrise des pollutions d'origines agricoles (bâtiments d'élevage), l'utilisation des effluents provenant des stations d'épuration...

Tourisme rural

Le tourisme rural s'appuie tant sur la proximité de la mer que sur les sites touristiques de l'arrière-pays picot-charentais tels que le Futuroscope, les abbayes du Haut-Poitou, le Marais poitevin, la vallée de la Charente, les caves à cognac, les festivals, les activités thermales...

Certains agriculteurs ont diversifié leurs activités en développant des structures d'hébergement de type camping à la ferme, chambre d'hôtes ou gîte rural, des activités de restauration et de présentation sous forme multiple de l'activité agricole (visites guidées, animations diverses de valorisation des produits de la ferme...).

AGRICULTURE

Pour en savoir plus :

AGRESTE. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION. *L'annuaire 1995*, 84 p.

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE POITOU-CHARENTES. *Regards sur l'agriculture. Poitou-Charentes 1996*, 76 p.

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE POITOU-CHARENTES. *L'agriculture et l'agro-alimentaire en Poitou-Charentes*. Décembre 1996, 12 p.

COLLÈGE RÉGIONAL DE PROSPECTIVE POITOU-CHARENTES. *Regards sur le futur. IAAT, n°1, 1995*, 222 p.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE ; IAAT ; DRAF ; CONSEIL RÉGIONAL ; CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE POITOU-CHARENTES ; CNASEA. « L'agriculture et l'agro-alimentaire en Poitou-Charentes ». *Notes de conjoncture, n°1 à 9*.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE ; DRAF ; IAAT. *Atlas agricole. 1998* (à paraître).

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE ; IAAT. *Suivi des principaux systèmes d'exploitation agricole de Poitou-Charentes. 1996*, 70 p.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE ; IAAT. *La filière cunicole de Poitou-Charentes. 1996*, 53 p.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE ; IAAT. *Le commerce extérieur agro-alimentaire de Poitou-Charentes. 1996*, 46 p.

QUEST ATLANTIQUE. *Agro-alimentaire. Les atouts de la réussite. 1995*, 60 p.

Définitions :

AOC : appellation d'origine contrôlée.

Campagne (Cognac) : période s'écoulant du 1^{er} septembre au 31 août.

Certification IGP : relève de la réglementation européenne, IGP signifie indication géographique de provenance.

Chef d'exploitation : personne physique unique assurant la gestion quotidienne d'une exploitation. Il est souvent confondu avec le responsable économique et financier de l'exploitation qui est la personne physique et morale pour le compte de laquelle l'exploitation est mise en valeur. En cas d'association, le chef d'exploitation le plus jeune est retenu.

CRITT : Centre régional d'innovation et de transfert de technologie.

CRT : Centre de ressources technologiques.

Exploitation agricole : au sens de la statistique agricole, c'est une unité économique répondant à la fois aux quatre conditions suivantes : générer des produits agricoles ; atteindre ou dépasser une dimension établie selon une production donnée ; être soumise à une gestion courante personnalisée et indépendante et être localisée en un lieu précis.

Importation, exportation : concernent les échanges avec les Pays Tiers, c'est-à-dire les pays ne faisant pas partie de la Communauté européenne.

INRA : Institut national de la recherche agronomique.

Introduction, expédition : il s'agit des échanges établis avec les pays membres de la CEE.

SAU : la surface agricole utilisée est constituée de l'ensemble des terres de l'exploitation vouées à la production agricole, c'est-à-dire les terres labourables, les surfaces toujours en herbe, les sols de culture permanentes, les jachères et les jardins familiaux. Elles n'incluent pas les bâtiments, les cours, les landes, les friches non productives, les surfaces boisées et autres territoires non agricoles.

UTA : une unité de travail annuel équivaut au travail d'une personne occupée à temps complet pendant 1 an soit 2 030 heures.

VALAGRO : Valorisation industrielle des agro-ressources.

VDQS : Vin de qualité supérieure.